

Procès verbal manquant ?

contact@alainroppe.be

À olivier.brisbois

Masquer les détails

2021-07-27 11:31

De: contact@alainroppe.be <contact@alainroppe.be>

À: olivier.brisbois <olivier.brisbois@durbuy.be>

Date: mardi 27 juillet 2021 (mar.) 11:31

Taille: 13 KB

Monsieur le Directeur général,
Cher Monsieur Brisbois,

Après avoir soigneusement examiné l'ordre du jour du prochain Conseil communal et celui du précédent, je ne vois nulle part de l'approbation du PV du Conseil communal du 14 juin 2021 ?

Ce procès-verbal me semble indispensable, en effet, il est censé acter votre prestation de serment en qualité de nouveau Directeur général de la ville, ce qui n'est pas anodin.

Il m'importait de vous faire part de mon sentiment à cet égard.

Sincèrement,

Alain ROPPE,

<http://alainroppe.be>

<https://facebook.com/alain.roppe.durbuy>

Vice président du Conseil consultatif communal des aînés

CCCA : <https://t.ly/Zslx>

Membre (S) du CCATM de Durbuy

Membre du mouvement "**Collectif Citoyen Luxembourg**"
responsable pour Durbuy

<https://www.facebook.com/collectifcitoyenluxembourg/>

Membre effectif et collaborateur de "Transparencia.be"

<https://transparencia.be/>

Phone/fax : 086/21.30.05 - GSM : 0496/34.59.95

Ce message n'est pas un spam.

Si vous souhaitez ne plus recevoir de courriel d'information de ma part, [cliquer ce lien](#) et envoyer sans modifier la page, votre adresse sera immédiatement effacée.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL**SÉANCE DU 14 JUIN 2021**

PRÉSENTS : BONTEMPS Ph, **Bourgmestre-Président** ;
JAMAGNE L., PAQUET Fr., BALTHAZARD V., SARLET F., DOCQUIER P., **Echevins** ;
le BUSSY L., CARRIER J.-M., DENIS W., TASSIGNY A., HENROTTE C., OLIVIER F., DURDU D.,
MAROT J., KERSTEN R., DESTREE-LAFFUT C., DOUHARD V.,
A. MATHIEU, **Conseillers communaux** ;
DELZANDRE A., **Président du CPAS et Conseiller communal** ;
MAILLEUX H., **Directeur général**.

EXCUSÉES : JURDANT E., BURNOTTE N. **Conseiller communal**

Le Conseil Communal aborde l'ordre du jour.

1. Prestation de serment du nouveau Directeur général, Olivier BRISBOIS.

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu la délibération du Conseil communal du 31/05/2021 nommant M. Olivier BRISBOIS en qualité de Directeur général de la Ville de Durbuy ;

Considérant qu'avant d'entrer en fonction, le Directeur général doit prêter serment en séance publique du Conseil communal entre les mains du Président ;

Vu les articles L1126-1 et L1126-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

En conséquence, le Bourgmestre-Président invite M. Olivier BRISBOIS à prêter entre ses mains et en séance publique le serment prévu à l'article L1126-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et dont le texte suit : « ***Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge*** ».

Acte lui est donné de son serment.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

Par le Conseil Communal,

s/Le Directeur général,
Henri MAILLEUX

s/Le Président,
Philippe BONTEMPS
